



HAL
open science

Master Psychologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Psychologie. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02028906

HAL Id: hceres-02028906

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028906v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Psychologie

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues, sciences humaines

Établissement déposant : Aix-Marseille Université

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master de *Psychologie* d'Aix-Marseille Université comprend huit spécialités qui recouvrent tous les champs de la psychologie et correspondent administrativement à quatre départements de psychologie réunis dans le pôle pédagogique *Psychologie, sciences de l'éducation*. La formation a pour objectif de préparer les étudiants à l'exercice du métier de Psychologue mais elle a l'originalité de former aussi bien à cet exercice qu'à une poursuite d'études dans le cadre d'une thèse de doctorat. La formation par et pour la recherche est ainsi une priorité dans cette formation et bénéficie de nombreux points forts soutenant cette démarche (adossés à des laboratoires de recherche d'excellence). Cette formation invite les étudiants à s'investir à la fois dans une démarche de professionnalisation sur le terrain via les stages et dans la mise en œuvre d'un projet de recherche.

Analyse

Objectifs

Les objectifs de cette mention de master sont clairs et cohérents. Chaque spécialité de la mention a pour objectif de transmettre les connaissances théoriques et méthodologiques ainsi que les compétences professionnelles attendues pour l'exercice du métier de psychologue. Les métiers associés et poursuites d'études proposées correspondent à l'offre de formation. L'un des objectifs de ce master est de soutenir une intrication étroite entre activités de recherche et activités de terrain. Ce master unique donne à tous les étudiants qui en sortent le titre de psychologue. Un autre objectif est de former les étudiants à l'une des approches menant au titre unique de psychologue et correspondant à l'une des huit spécialités proposées : la pratique clinique (5 spécialités), celle centrée sur les entreprises (2 spécialités) et celle centrée sur l'orientation (1 spécialité). Les objectifs de formation et ceux de nature professionnelle sont explicités de manière claire et cohérente pour chaque spécialité. En effet, chacune vise un ensemble de connaissances et de compétences en lien avec ses objectifs professionnels: connaissances théoriques et méthodologiques, compétences professionnelles. Pour chacune, les métiers accessibles à l'issue de la formation sont bien décrits et correspondent à la formation.

Organisation

L'organisation de la mention est satisfaisante. Elle fonctionne sur un modèle de formation intégrée « recherche » et « professionnel » ce qui représente un avantage important pour les étudiants qui bénéficient dès lors de ces deux perspectives. L'entrée en première année est sélective et la réussite garantit l'admission en deuxième année. Les deux années sont articulées dans une logique de spécialisation progressive. La mention est organisée en 8 spécialités distinctes : 1. Psychanalyse et Psychopathologie Clinique, 2. Psychologie Clinique et Psychopathologie, 3. Psychologie et Neuropsychologie des Perturbations Cognitives, 4. Ergonomie : Facteurs Humains et Ingénierie des Systèmes d'Information, 5. Psychologie Clinique du développement : Enfance, Adolescence, Vieillesse, 6. Psychologie de l'Orientation, de l'Insertion et du Conseil, 7. Psychologie Sociale du Travail et des Organisations, et 8. Psychologie Sociale de la Santé.

Chacune comporte un stage en première et deuxième année ainsi que la réalisation d'un travail d'étude et de recherche -TER. En première année, la mutualisation des cours concerne 10% des crédits européens -ECTS de l'année, soit 6 ECTS sur 60. Cette mutualisation concerne l'ensemble des 8 spécialités et porte sur des enseignements liés à la déontologie et l'éthique professionnelle, la recherche, ainsi que sur l'apprentissage de l'anglais. En plus de cette mutualisation, les spécialités proches partagent certains enseignements représentant entre 15 et 54 ECTS, selon les cas. La seconde année est marquée par une spécialisation plus importante, et une proportion de 40% de cours assurés par des professionnels extérieurs soit le double de ce qui est proposé en première année. Les enseignements sont concentrés sur le premier semestre. Chacune des spécialités comporte un stage supervisé (entre 120 et 300 h en première année et entre 300 et 500 h en seconde année), ainsi qu'un travail d'étude et de recherche - TER dont le suivi est assuré individuellement et collectivement par l'équipe pédagogique. Les enseignements sur site alternent avec la réalisation du ou des stage-s et du TER (périodes de 4 ou 5 semaines). En première année, Les ECTS attribués aux différentes UE - Unités d'enseignement dans les huit spécialités sont réparties de manière assez équivalente cependant le nombre d'heures de cours par étudiant varie de 362h à 422h ce qui semble un écart considérable. En première année, ce nombre varie de manière encore plus significative, entre 286 et 488, soit un écart de 200h, ce qui semble très déséquilibré. La charge de travail est reconnue comme importante quelque soit le cursus, et l'équipe pédagogique a négocié auprès des instances la possibilité pour les étudiants de soutenir les travaux de recherche et rapports de stage entre septembre et novembre de l'année universitaire qui suit le master. Il faut noter les difficultés d'organisation actuellement rencontrées par l'équipe pédagogique, liées à la fusion des trois universités aixoises et marseillaises en une seule et à l'opération de réfection des locaux. Il est prévu d'ouvrir certains enseignements du master *Psychologie* à des étudiants d'autres masters notamment dans le cadre d'une initiative de l'université pour créer des Pôles de formation intersectoriels interdisciplinaires impliquant des actions pédagogiques entre les formations.

Positionnement dans l'environnement

La mention semble très bien intégrée dans le vaste ensemble universitaire récemment fusionné et complète l'offre de formation dans la région en offrant de nombreuses spécialités.

Les laboratoires de recherche auxquelles elle est adossée accueillent les étudiants et leur offre est riche et diversifiée d'un point de vue thématique et méthodologique (équipements techniques et relations internationales). Dans la région PACA, un seul autre master *Psychologie* est proposé (Université de Nice) mais il sépare la formation professionnelle de celle par la recherche. Le master de l'AMU est actuellement le seul, hormis celui de l'Université Paris Descartes, à offrir une formation sélective dès la première année, mais cette situation est vouée à évoluer rapidement suite à un décret ministériel instituant la sélection en première année de master pour l'ensemble des formations en psychologie.

Les liens établis avec des structures professionnelles et associatives de terrain sont mentionnés mais ne sont pas explicités. Ils semblent pourtant bien développés.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique comporte 42 enseignants-chercheurs à temps plein et 1 enseignant-chercheur à mi-temps, dont 17 professeurs, 25/26 maitres de conférences dont 4 ont une HDR- Habilitation à diriger les recherches. Elle comprend également 1 enseignant PAST, professeur associé, 27 enseignants ATER - Attachés temporaires d'enseignement et de recherche, moniteurs, doctorants) et 4 demi-postes IATSS (personnels administratifs). Une portion des enseignements est pourvue par des intervenants extérieurs provenant du secteur hospitalier (9 en première année-M1 et 17 en seconde année-M2), d'associations (5 en M1 et 23 en M2), d'une activité libérale (7 en M1 et 20 en M2), d'entreprises (2 en M1 et 8 en M2) et de la fonction publique hors enseignants-chercheurs (10 en M2) ainsi que d'unités de recherches de l'INSERM ou du CNRS (3 en M1 et 11 en M2). Au total, ce sont 89 intervenants externes qui assurent 1 371 heures d'enseignement. La mention est portée par une responsable élue par les responsables de chacune des 8 spécialités. L'équipe se réunit deux fois par trimestre, plus si nécessaire. Sont conviés les personnels IATSS, les responsables de département, le responsable de la troisième année de licence, la directrice des études de licence, le directeur du pôle. Les étudiants ne participent pas aux réunions de mention.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs sont importants. L'insertion professionnelle est bonne parmi les répondants de l'enquête de l'OVE - Observatoire de la vie étudiante (79% et 73% des inscrits de 2011 et 2012). Le nombre d'étudiants inscrits dans ce master est stable pour les 4 dernières années, au niveau tant de la première que de la seconde année (hormis une légère baisse entre 2013 et 2014, due à la suppression de la spécialité *Psychologie sociale du marketing*). Le nombre total d'inscrits pour les deux années est de 395, 361, 319 et 331 respectivement, pour les 4 années universitaires entre 2012 et 2016. Le taux de réussite varie entre 76,3% et 82,8% en première année et entre 90 et 94% au diplôme (données disponibles sur 3 années). Entre 9,3% et 15% des inscrits poursuivent des études après le master (doctorat ou autre). Le taux d'inscription en thèse est sous-estimé car il peut arriver que des étudiants s'inscrivent en doctorat après plusieurs années de pratique professionnelle.

Un suivi effectué en interne par les responsables de spécialités indique également une bonne insertion professionnelle des diplômés. Parmi eux, 90% et 83% ont un emploi à 30 mois. Pour 85% à 95% de ceux-ci, cet emploi correspond à leur niveau de formation, à leur domaine d'étude et à leur niveau de diplôme.

Place de la recherche

La mention bénéficie d'un très bon adossement à la recherche ainsi que de la richesse et de la grande diversité des laboratoires de recherche. L'équipe pédagogique est rattachée à 8 laboratoires, 3 équipes d'accueil et 5 UMR - Unités mixtes de recherche université/CNRS. Ces laboratoires collaborent entre eux et avec l'environnement scientifique. Trois équipes d'accueil bénéficient d'une plateforme H2C2 - Homme, Humanités, Comportements, Corpus au sein d'une Maison de la Recherche. Ce regroupement permet l'accès à de nombreux équipements avec notamment un studio d'enregistrement, une salle d'expérimentation, un Babylab. De même, d'autres laboratoires auxquels est rattachée la formation se regroupent au sein de la Fédération de Recherche 3C - Comportement, Cognition, Cerveau. Ces structures permettent l'utilisation de nombreuses techniques d'investigation scientifique de données comportementales, physiologiques, cérébrales et cognitives, accessibles aux étudiants pour la réalisation de leur TER ou dans le cadre de stages de recherche. Des collaborations avec d'autres laboratoires existent, notamment avec la Fédération de Recherche CRISIS - Corpus, Représentations, Identités, Santé, Interactions sociales, des unités INSERM, le Labex - Brain and Language Research Institute et l'Institut de Neurosciences de l'hôpital de la Timone à Marseille. Ce contexte de recherche particulièrement stimulant permet à tous les étudiants de ce master d'être formés par et à la recherche. De plus, dans de nombreuses spécialités, les étudiants participent chaque année à des colloques ou journées d'études.

Place de la professionnalisation

Les objectifs professionnels de la formation sont définis pour chaque spécialité. Les compétences professionnelles associées à chacune sont bien identifiées et correspondent aux objectifs explicités. Hormis la place accordée aux stages et à leur suivi ainsi que l'intervention d'enseignants ayant une pratique professionnelle de terrain, aucun dispositif de professionnalisation spécifique n'est mentionné. Les informations relatives à l'inscription dans le répertoire ADELI (Automatisation DEs Listes), système d'information national sur les professionnels relevant du code de la santé publique, sont mises à disposition des étudiants. La spécialité *Ergonomie, facteurs humains et ingénierie des systèmes d'information* offre la possibilité aux étudiants de prétendre au titre européen d'ergonome.

Place des projets et des stages

Selon les spécialités, les stages varient de 120 h à 300 h en première année et de 200h à 650 h en seconde année pour un total de 500h minimum durant le master, minimum requis par la loi pour obtenir le titre de psychologue. Les stages sont supervisés par le référent professionnel dans la structure et un enseignant chercheur qui assure une supervision individualisée ainsi que des séminaires de régulation de stage en première comme en seconde année. L'évaluation des stages en première année se fait à partir de la rédaction d'un rapport de stage puis d'une fiche d'appréciation remplie par le professionnel supervisant le stage. En seconde année, à ce processus s'ajoute une soutenance orale du rapport de stage en présence des superviseurs professionnel et universitaire ainsi que d'un troisième enseignant chercheur. La mention fait état de nombreux partenaires susceptibles de recevoir les stagiaires, cependant des inquiétudes sont signalées concernant l'incapacité d'un grand nombre de partenaires de satisfaire les exigences de gratification des stages au-delà d'un certain volume horaire.

Le rôle du bureau des stages n'est pas spécifié. Tous les stages sont conventionnés selon les règles mises en place par les instances universitaires.

Place de l'international
<p>La place de l'international au sein de la mention est limitée car, comme c'est le cas pour les masters <i>Psychologie</i>, les conditions légales relatives au titre de psychologue restreignent la mobilité internationale des étudiants. D'autre part, elle varie d'une spécialité à l'autre. Selon le porteur de la mention, un effort reste à réaliser en direction des accords internationaux, notamment la certification Europsy. La proportion d'étudiants étrangers inscrits en première année varie entre 1,9% et 5,7% selon les années, et entre 5,7% et 7,5% pour la seconde année. La formation comprend un enseignement de l'anglais sur les deux années du master, ce qui facilite l'ouverture internationale. Le dossier fait état de difficultés rencontrées, notamment les problèmes de langue et les différences dans les formations entre ce qui existe en France et ce qui se fait à l'étranger. Il est indiqué que quelques étudiants parviennent à faire un séjour dans une université étrangère ou au moins à réaliser un stage à l'étranger.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Le processus de recrutement est satisfaisant. Le taux de réussite est très bon. Hormis de rares cas exceptionnels, seuls les titulaires d'une licence <i>Psychologie</i> peuvent accéder au master <i>Psychologie</i>. Le recrutement sélectif en première année se fait à partir d'un examen de dossier suivi d'un entretien. Les candidatures sont d'abord traitées par un jury de spécialité, composé de 6 à 8 membres de l'équipe pédagogique de la spécialité, dont son responsable. Le jury reçoit en entretien individuel chacun des candidats retenus. Un jury de mention avec les responsables de spécialités et de mention examine et valide le recrutement. Le passage en seconde année s'effectue suite à la validation complète de la première année. Un <i>numerus clausus</i> est fixé pour chaque spécialité et quelques étudiants peuvent être accueillis en seconde année, selon la même procédure de sélection, dans le cas où ce <i>numerus clausus</i> ne serait pas atteint. Dans chaque spécialité, 5 places sont allouées aux candidats relevant de la formation continue. Trois inscriptions maximum sont autorisées en master, dont une seule en seconde année. La VAE - Validation des acquis de l'expérience est possible mais peu fréquente. Une validation partielle avec dispense d'UE adaptée lui est préférée. Les demandes de dispense et de VAP - Validation d'acquis professionnels sont traitées par la commission pédagogique de la composante. Le service de la formation continue gère les demandes de VAP et de VES - Validation d'études supérieures. Les taux de réussite sont très élevés : de 97 à 98% en première année et 94 à 98% en seconde année. Ce bon taux est lié en partie aux modalités d'enseignement et de contrôle : exposés, comptes rendus, dossiers, examens oraux, mises en situation. Les examens sur table sont relativement rares. De plus, l'effectif raisonnable permet de suivre au plus près les étudiants et d'adapter les enseignements à leurs besoins spécifiques.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les modalités d'enseignement sont cohérentes avec la formation, l'enseignement se fait uniquement en présentiel. La mention bénéficie d'une plateforme numérique (Ametice) sur laquelle sont déposés les documents relatifs aux cours. La place du numérique varie quelque peu selon les spécialités mais demeure classique. Les enseignements incluent l'utilisation de logiciels de traitement statistique des données (R, SPSS, JASP) et de bases de données bibliographiques. Dans certaines spécialités, les étudiants sont formés à la programmation information en C++, maquettage d'interfaces utilisateurs (Axure), outils de design d'interface.</p>
Evaluation des étudiants
<p>L'évaluation des étudiants est adaptée. Les Modalités de contrôle des connaissances - MCC, règles de validation des semestres et années, et attributions de crédits européens sont validées par la CFVU et disponibles dans la plaquette de présentation du Master. Les MCC sont variées : examen sur table, examen oral, rapport individuel ou en petits groupes, exposé individuel ou en petits groupes, soutenance orale, dossiers. Il existe un jury de mention et un autre par spécialité. Le jury d'examen en première année se réunit en fin de semestre et à la fin de chaque session d'examen. En seconde année, le jury d'année est suivi du jury de diplôme mi-septembre pour sa tenue « ordinaire » et mi-novembre pour sa tenue « extraordinaire ». La compensation inter-semestre est utilisée en première année avec application de notes seuils. Une réflexion est en cours au niveau du master sur d'éventuelles modifications aux règles de compensations. Ces dernières sont clairement énoncées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En première année, Les notes des UE se compensent au sein d'un même semestre sous réserve que les notes du TER et du stage soient au moins égales à 10. Il n'y a pas de compensation entre semestres. Une seconde session est prévue. • En seconde année, il n'y a qu'une seule session. Les UE se compensent entre elles sous deux conditions : notes supérieures ou égales à 8/20 et notes du TER et du stage supérieures ou égales à 10/20. <p>Il est envisagé pour l'avenir d'accroître l'approche pédagogique par compétences en favorisant notamment les études de cas, les mises en pratique avec évaluation, les dossiers à réaliser sur le terrain.</p>

Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Les compétences que doivent acquérir les étudiants sont claires et cohérentes par rapport à l'insertion professionnelle des diplômés. Les compétences censées être acquises par l'étudiant sont répertoriées aussi bien dans les fiches ROF - Référentiel de l'offre de formation que dans les fiches RNCP. Aucune procédure particulière de portefeuille de compétence ou livret formel n'est utilisé. Les compétences requises font l'objet d'évaluations dans les UE respectives, ce qui est cohérent dans le cadre d'une formation de master. La mention propose 8 suppléments au diplôme, soit un par spécialité ; chacun précise l'organisation des études, les exigences du programme ainsi que le détail des UE. Dans certaines spécialités, les étudiants ont réalisé un portefeuille de compétences. Le suivi de l'acquisition de compétences se fait également via la fiche d'évaluation du stage.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi des diplômés est réalisé de manière fiable par OVE à 30 mois. Chaque responsable de spécialité procède également à un suivi des diplômés avec l'aide d'anciens diplômés.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Ce point pourrait être amélioré. La mention n'a pas encore mis en place de conseil de perfectionnement global. Seules 4 des 8 spécialités en ont mis un en place. Des actions semblent être menées pour remédier à ce point. La régulation de la formation s'opère donc au sein de chaque équipe pédagogique de spécialité et concerne tous les aspects du fonctionnement pédagogique, depuis les modalités de sélection, jusqu'aux demandes de VAE et aux ajustements des enseignements. La mise en place du conseil de perfectionnement au niveau de la mention a été rendue difficile du fait de la fusion récente de 3 universités. Actuellement, chaque année, les suggestions d'amélioration de la formation sont recueillies auprès des étudiants. Les modalités exactes de ce bilan ne sont pas précisées. Les évaluations des stages par les professionnels supervisant des stagiaires sont utilisées pour évaluer l'adéquation des enseignements. L'université dispose d'un système d'Évaluation des formations et des enseignements par les étudiants - EFEE et l'application de celui-ci à la mention semble amorcée.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Formation rigoureuse qui reconnaît la pertinence de la formation par la recherche pour l'exercice du métier de psychologue.
- Adossement à de nombreux laboratoires de haut niveau disposant de dispositifs matériels et techniques.
- Bon taux de réussite.
- Bonne insertion professionnelle.
- Bon taux de poursuite d'étude en doctorat.
- Equipe pédagogique diversifiée, dont de nombreux membres sont habilités à diriger des recherches, avec de nombreux intervenants extérieurs issus des milieux professionnels.

Points faibles :

- Pas encore de conseil de perfectionnement (évaluation de la formation par les étudiants).
- Répartition inégale du nombre d'heures par étudiant selon les spécialités.
- Internationalisation de la formation qui pourrait être améliorée.
- Cloisonnement des spécialités au sein de la mention (peu de mutualisation, en particulier entre les deux spécialités de psychologie clinique).

Avis global et recommandations :

Dans l'ensemble, ce master composé de huit spécialités sélectives est original et qualitatif dans la région, voire au niveau national. Il offre une formation solide au métier de psychologue en mettant l'accent sur l'utilité d'une formation par la recherche. Il forme également aux métiers de la recherche, en préparant de manière très adéquate à l'inscription en doctorat grâce à un adossement à un environnement de recherche dynamique et de bon niveau, avec le soutien d'une politique universitaire volontariste en direction de la recherche. La mention repose sur une large équipe pédagogique et est bien organisée. Cette formation s'inscrit par ailleurs dans un réseau dense de partenariats et de collaborations avec le milieu professionnel. Quelques mesures d'ouverture (mutualisations et ponts entre les spécialités) et d'accessibilité (langues étrangères, voire enseignements en langue anglaise) pourraient rendre cette formation plus attractive encore, notamment au niveau international.

Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Évaluation des
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation
des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Comme demandé dans ledit mail, nous vous faisons part de nos observations dans le document joint.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Yvon Berland



Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Master

**N° du rapport HCERES :
419583**

**Intitulé de la formation :
Psychologie**

Avril 2017

Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Points faibles

- *Pas encore de conseil de perfectionnement (évaluation de la formation par les étudiants).*

Le choix a été fait de ne pas créer de conseil de perfectionnement au niveau de la mention. En effet, si le titre de psychologue est unique, les parcours de formation sont eux très diversifiés et amènent à des spécialités du métier très différentes. La création de conseils de perfectionnement spécifiques à chaque parcours semblait plus pertinente pour évaluer et améliorer les différentes formations. Cependant, des réunions de mention sont régulièrement organisées pour traiter de questions pratiques, comme la mise en place de la sélection, pédagogiques, comme les jurys, ou des questions plus fondamentales, comme les problèmes liés aux stages.

Plusieurs spécialités ont mis en place un conseil de perfectionnement chacune à leur niveau. Concernant les autres spécialités, il faut souligner que la mise en place est en cours et que des temps d'échanges avec les étudiants sont d'ores et déjà réalisés régulièrement afin d'ajuster au mieux la formation. En outre, pour chaque spécialité, un bilan est effectué en fin d'année dans l'objectif d'améliorer la formation. Par ailleurs, les interactions très fréquentes avec les nombreux intervenants professionnels extérieurs et avec les tuteurs des terrains de stage permettent également d'apporter un regard extérieur sur la formation et d'ajuster celle-ci en fonction des réalités économiques et socio-professionnelles. Des échanges très réguliers ont lieu également avec différentes associations étudiantes et professionnelles. Pour ces dernières, il s'agit d'associations de psychologues, comme d'autres professionnels relevant des champs d'intervention des spécialités concernées.

- *Répartition inégale du nombre d'heures par étudiant selon les spécialités.*

Les spécialités du master psychologie permettent d'accéder au titre unique de psychologue, mais forment à des métiers très différents et des contextes d'insertion professionnelle très variés. Il est donc logique qu'elles n'aient pas forcément besoin du même nombre d'heures en fonction des compétences déjà disponibles chez les étudiants à l'entrée en master pour une spécialité donnée et des compétences visées à la sortie de cette spécialité. De même, la répartition sur les semestres et les années ainsi que la progression pédagogique peuvent varier en fonction des spécialités et des métiers auxquels elles forment.

- *Internationalisation de la formation qui pourrait être améliorée.*

Il faut tout d'abord noter que le cadre juridique français imposant la nécessité de posséder une licence de psychologie et un master 1 de psychologie, obtenus tous les deux en France, pour pouvoir obtenir le titre de psychologue à l'issue de la formation est un frein certain à l'internationalisation. Cependant, celle-ci se poursuit régulièrement. Cela se voit au niveau du développement de la mobilité étudiante, comme de la mobilité enseignante, qui sont des traditions locales importantes. Il est à noter que les mobilités entrantes et sortantes ne sont pas toujours répertoriées car elles ne s'inscrivent pas systématiquement dans des programmes ou des conventions établis, mais correspondent à des habitudes et des pratiques bien ancrées historiquement et culturellement. Les partenariats avec des universités étrangères sont nombreux, en plein développement et un effort de contractualisation de ces partenariats a été engagé afin de les rendre plus visibles.

Par ailleurs, le détail ne figure pas forcément dans la remontée globale de l'offre générale de la mention, mais des enseignements disciplinaires en anglais ont bien lieu dans différentes spécialités. L'appui des spécialités sur des laboratoires de recherche reconnus internationalement permet également d'accueillir régulièrement des professeurs invités étrangers et des enseignants-chercheurs étrangers viennent régulièrement faire des séminaires et des conférences dans nos formations. Enfin, régulièrement, des travaux d'étudiants de master 2 de la mention psychologie sont présentés en anglais dans des conférences internationales.

**Points
faibles**

- *Cloisonnement des spécialités au sein de la mention (peu de mutualisation, en particulier entre les deux spécialités de psychologie clinique).*

Les enseignements suivent une spécialisation progressive, ce qui explique que les mutualisations sont plus fréquentes au premier semestre du M1. En master 1, la mutualisation des enseignements se fait sous différentes formes :

- Une partie des enseignements est commune aux huit spécialités en master 1 avec une UE transversale de 6 crédits ;
- Une partie est mutualisée intra-département avec un fort tronc commun : en M1, chacun des quatre départements gère un tronc commun à deux spécialités : cette mutualisation entre la spécialité "psychanalyse" (PPC) et la spécialité "psychologie clinique" (PCP) représente 60 % des heures du premier semestre de master 1 de chacune de ces deux spécialités ;
- Des mutualisations inter-départements de psychologie : par exemple, il y a une UE commune entre la spécialité EFHISI (département de psychologie cognitive) et la spécialité PSTO (département de psychologie sociale et du travail) ;
- Des mutualisations avec des mentions portées par d'autres départements sont également prévues pour certains parcours, notamment entre le parcours psychanalyse (PP) et le parcours « Littérature et Psychanalyse », mais également un partenariat entre le département de psychologie sociale et le département de philosophie sur une UE commune de M1.